



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed



**Crédit Mutuel
de Bretagne**



Communiqué de presse

Lundi 2 septembre 2024

NOUVEL APPEL À PROJETS EN SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS D'AIDANTS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les 100 000 aidants finistériens ont un rôle primordial dans l'accompagnement de leurs proches vulnérables. Le Département du Finistère veut les soutenir et les mettre en valeur.

Dans le cadre de son Plan handicap, le Département s'engage concrètement auprès des aidants d'un proche en situation de handicap, en soutenant notamment les associations proposant des solutions de répit innovantes et efficaces. Les deux premiers appels à projets, lancés en 2022 et 2023 par le Département du Finistère en collaboration avec le Crédit Mutuel de Bretagne, ont permis d'accompagner financièrement 29 associations dans tout le Finistère, avec une dotation globale annuelle de 140 000 euros.

« Face au succès de ces deux premiers appels à projets, qui ont démontré leur capacité à répondre aux besoins des aidants, le Département du Finistère et le Crédit Mutuel de Bretagne par l'intermédiaire du Fonds dotation du Crédit Mutuel Arkéa reconduisent cette initiative en 2024. Une nouvelle enveloppe de 140 000 euros sera ainsi dédiée au soutien des actions proposées par les associations accompagnant les aidants de personnes avec handicap. » indique Maël DE CALAN, Président du Département du Finistère.

Les associations œuvrant dans le Finistère pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants peuvent soumettre leur candidature. Les dossiers doivent être déposés sur le portail de demandes de subvention e-demarches <https://e-demarches.finistere.fr> dès à présent et jusqu'au 18 octobre 2024.

Le jury, composé d'un élu du Conseil départemental et d'un représentant du Crédit Mutuel de Bretagne, se réunira en novembre pour sélectionner les projets. Les subventions allouées varieront entre 2 500 euros et 25 000 euros.

« Le Crédit Mutuel de Bretagne, avec le concours cette année du Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa, est heureux de s'engager pour la troisième année consécutive aux côtés du Département du Finistère pour cet appel à projets. Soutenir concrètement celles et ceux qui sont aux côtés des personnes en situation de handicap, et font ainsi vivre de la plus belle des manières les valeurs de solidarités et d'inclusion, nous tient particulièrement à cœur. » ajoute Luc MOAL Président du Crédit Mutuel de Bretagne du Finistère.

PLAN HANDICAP : LE DÉPARTEMENT AGIT POUR AIDER LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En 2022, le Département du Finistère et l'État signaient le « Pacte de Pleyben », un plan d'action de grande ampleur qui vise à répondre aux besoins des Finistériens en situation de handicap.

Ce plan fixait trois grandes priorités pour le Département :

- **réduire les délais de traitement des dossiers à la MDPH** : Depuis 2 ans, les délais d'ouverture des droits par la MDPH ont été réduits de 7 à 2,7 mois et la qualité de service a été améliorée, notamment grâce à une nouvelle organisation et à un renforcement de son accessibilité ;
- **développer l'offre de places en favorisant l'inclusion** : Depuis 2022, 294 places d'accueil et d'hébergement ont déjà été ouvertes sur le territoire pour répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.
- **renforcer les solutions de répit pour les aidants** : Le Département a participé au lancement de solutions concrètes de répit proposées aux aidants, comme la plateforme Ker'Aidants. Les trois appels à projets de 140 000 euros initiés depuis 2022 en soutien aux associations d'aidants des personnes en situation de handicap s'inscrivent dans ce cadre.

Maël DE CALAN précise que « Deux ans après son lancement, les résultats sont au rendez-vous. En 2024, le Département poursuit ses efforts pour maintenir les délais de traitement de la MDPH à 3 mois, accompagner la création de nouvelles places d'accueil et poursuivre le soutien aux aidants. »

A propos du Crédit Mutuel de Bretagne

Avec un réseau de 292 points de vente, dont 205 caisses locales, le Crédit Mutuel de Bretagne compte plus de 3 000 collaborateurs, et près de 2 000 administrateurs et plus de 1,8 million de sociétaires et clients. Présent sur les quatre départements bretons, le Crédit Mutuel de Bretagne intervient auprès des particuliers, des associations, des professionnels, entreprises et agriculteurs, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 30 millions d'euros. Le Crédit Mutuel de Bretagne fait partie du groupe Crédit Mutuel Arkéa, aux côtés de la Fédération du Crédit Mutuel du Sud-Ouest (CMSO) et d'une quarantaine de filiales spécialisées.

Plus d'informations sur www.cmb.fr

Contact Presse : Ariane LE BERRE-LEMAHIEU - ariane.le-berre-lemahieu@arkea.com - 06 86 27 26 57